

Nous nous sommes constitués en cartel à la suite d'une invitation venant du portant des cartels de *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*.

Cartel : une chance d'école ?

Nouer / dénouer

une journée de travail proposée par

Le Portant des cartels

de

la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse

Dimanche 14 mars 2010

9h 30 - 18h 30

Hôpital Sainte-Anne, 100, rue de la Santé 75 014 Paris

journée au cours de laquelle sont intervenus

Claire Colombier, Martine Delaplace, Frédéric Gardinier et Christian Oddoux.

L'argument de la journée

Texte de la plaquette :

Avec des analystes de différentes écoles ou associations

analytiques (École de psychanalyse Sigmund Freud, Cartels Constituants d'Analyse Freudienne, Association de psychanalyse Jacques Lacan), ou souhaitant intervenir en leur nom propre.

Le 18 mars 1980, Lacan apostrophe ainsi les analystes : « Allez-y. Mettez-vous à plusieurs, collez-vous ensemble le temps qu'il faut pour faire quelque chose, et puis dissolvez-vous après pour faire autre chose. Il s'agit que la Cause Freudienne échappe à l'effet de groupe que je vous dénonce. D'où se déduit qu'elle ne durera que par le temporaire, je veux dire – si on se délie avant de se coller à ne plus pouvoir en revenir. » Cette invite ne pourrait-elle aussi convenir au cartel, invention qui se trouve liée à la question de l'école et de sa fondation ?

Si l'identification au groupe est, pour tout lien social, nécessité, elle n'est pas seulement supportée par l'idéal, comme Freud l'a mis en évidence, mais par l'identification au manque : « Le départ de tout noeud social, écrit Lacan, se constitue du non-rapport sexuel comme trou. » Le cartel ne met-il pas en jeu, de façon centrale, cette dimension de la castration et cette part d'intransmissible de la psychanalyse ?

Ce n'est donc pas sans susciter des crises de travail, qui demandent à être mises à ciel ouvert, comme Lacan y invitait. De ce battement « se coller/dissoudre », « nouer/dénouer », quelque chose de l'inouï de la fondation pourrait-il surgir ?

D'où nombre de questions : comment un cartel se dissout-il ? Comment est noué un cartel qui ne se sépare pas ? La dissolution a-t-elle même structure dans un cartel et un cartel de passe, où elle se trouve intrinsèquement liée à l'objet du cartel ? La fonction du +1 est, elle aussi, interrogée : s'il noue de façon borroméenne la chaîne et fait entrer l'effet sujet dans le cartel d'être le seul choisi, comment s'ouvre cette question du rapport des analystes à l'institution ?...

La production, qui est passage au public, participe-t-elle au nouage de l'intension et de l'extension de la psychanalyse ?

Le 14 mars

Intervention de Claire Colombier

(Lors de nos échanges à propos de ce que nous mettrions dans le Courrier, Christian suggérait de ne pas mettre nos textes que les collègues pourraient trouver ailleurs, mais de retracer notre « parcours de pensée ». Trouvant l'idée intéressante, j'ai essayé, mais le texte ne s'est pas laissé faire et surtout, j'ai considéré que ce texte vous revenait, à vous tous qui y aviez contribué, en particulier les membres de mon premier cartel de pratique et du cartel d'adresse de cette année-là, et mes collègues du cartel d'adresse de cette année.)

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est à la suite d'une invitation.

Celle qu'a lancée le « portant » de La Lettre Lacanienne à Christian Oddoux, qui à son tour m'a invitée pour participer à cette journée placée sous le signe d'une autre invite, celle de Lacan, reprise dans l'argument : « Allez –y... ».

Le temps où est venue cette invitation à « témoigner de notre expérience des cartels au sein des CCAF » était justement un temps de « dénouer – nouer ». Le « tour » de notre dispositif sur la pratique venait de se terminer, et pour la première fois, dans l'histoire de ce dispositif, d'être immédiatement suivi d'un nouveau tour. En deux jours, se sont faits le témoignage des cartels au cartel d'adresse où le sort m'avait donné place, le retour du cartel d'adresse et le tirage au sort des nouveaux cartels du dispositif.

Mon invitation par Christian Oddoux est liée à ce que j'ai dit ce jour – là, m'entraînant ainsi pluriellement dans la « ronde des cartels » : tirée au sort dans un nouveau cartel de la pratique, et invitée à ce qui se révélera peut-être avoir été effectivement un cartel pour préparer cette rencontre. Il y a peut-être aussi, dans le travail de ce cartel présent devant vous, de quoi donner naissance à d'autres cartels, par l'invitation que nous pourrions faire à d'autres à entrer dans la ronde.

Il est nécessaire à mon propos d'exposer brièvement les dispositifs existants aux Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne. Les textes de présentation de ces dispositifs ont été élaborés lors de la création du site de CCAF. (1)

« Depuis leur création, les CCAF expérimentent différents dispositifs, concernant l'admission, la passe et la pratique, dont ils tentent de dégager des effets de transmission.

DISPOSITIF SUR LA PRATIQUE

Les membres de l'institution qui déclarent être engagés dans la conduite de cures analytiques, sont invités à participer à l'un des cartels de pratique, dont les participants, tirés au sort, travaillent pendant dix huit mois, selon des modalités et des thématiques qui appartiennent à chaque cartel.

Avant leur dissolution, les cartels rendent compte à un cartel d'adresse qui, après élaboration, fait retour aux membres de l'association, aux correspondants et à des invités. L'association est ainsi promue au rang de tiers auquel est adressé ce qui a pu prendre le statut d'interrogation sur ce que signifie le fait de se dire analyste.

Tirage au sort, travail en cartel, témoignage indirect tentent de témoigner de l'expérience analytique.

Le Cartel dit "Cartel d'adresse" écoute, reçoit les témoignages de ce qui s'est effectué dans chacun des cartels du dispositif. C'est à partir de ce contenu qu'il se met alors au travail, selon des modalités qu'il se donne à chaque fois librement mais qui ont pour scansion un retour au public qui n'est pas précisément limité aux membres des CCAF.

Il y a également :

- un *DISPOSITIF SUR LA PASSE*, « passe inter-associative »(...) « qui ne débouche pas sur une nomination, mais sur une réponse dont les éléments, s'ils font retour sur la mise du passant, deviennent matière à travail au sein de cartels qui reprennent ce qui s'est produit comme effets de passe au sein du jury.

- un *DISPOSITIF D'ADMISSION* impliquant lui aussi un tirage au sort : celui des deux accueillants du postulant.

Ce que je vais développer concerne le dispositif sur la pratique.

Pour nos cartels de pratique donc, c'est le témoignage qui disperse les membres du cartels, et pour le cartel d'adresse le retour fait non seulement aux membres des CCAF, mais aussi à la « communauté analytique », puisque ce temps de travail est ouvert à ceux qui souhaitent y assister.

C'est à partir de la musique que je vais vous parler des cartels de pratique. Le compositeur Charles Ives est à l'origine de l'utilisation de la polytonalité, même si l'on trouve avant quelques exemples de polytonalité consonante. Ce choix de composition lui est venu, raconte-t-on, de ses expériences sonores pendant l'enfance. Son père, chef de fanfare, aimait à expérimenter avec les sons. Le jeune Ives a donc, entre autres expériences, assisté à des fêtes de village où plusieurs fanfares, jouant bien sûr des musiques différentes, arrivaient de

chemins différents pour converger vers la rue principale où leurs musiques se mêlaient, donnant lieu à des compositions fugaces inouïes, multiples puisqu'elles sont aussi fonction de la place d'où on les écoute.

Dans un cartel, plusieurs tonalités s'entendent, soit séparément si l'on n'avance pas trop sur sa route, ensemble si l'on s'avance davantage vers le lieu de convergence. Si elles sont proches, en accord, point de surprise, la musique peut être agréable, intéressante, mais elle a un petit air connu. C'est le plus souvent dans ces cas-là d'ailleurs que les membres du cartel disent que c'est dommage de s'arrêter. Si les tonalités sont très différentes, il peut arriver qu'on hésite à s'avancer sur la route, de peur de ne plus s'entendre, de peur de la cacophonie. Sans doute s'agit-il, pour faire sortir de l'inouï de cette polytonalité, de trouver le point d'écoute, ou plutôt les points d'écoute.

Lors du dernier tour du cartel de pratique, les membres du cartel d'adresse - dont j'étais - ont mis en œuvre ce que je nomme après-coup à l'occasion de cette intervention, une pluralité des « points d'écoute ». Au lieu que le cartel d'adresse entende successivement chacun des cartels, dans « le secret de son isolement », les témoignages se sont faits en présence aussi des autres appelés à témoigner. Auparavant, à la mi-temps de ce travail, une première rencontre de tous les participants au dispositif sur la pratique, avait permis d'avoir une idée de la tonalité de chaque cartel, et ainsi d'y introduire des altérations, ce qui modifie la tonalité.

Le cartel d'adresse a aussi donné cette tâche aux témoins (deux délégués par cartel, la modalité de choix n'ayant pas été définie) : « *les délégués de chacun des cartels transmettront lors de la réunion ce qui, dans le travail de leur cartel, a pris forme d'hypothèse ou de questionnement susceptible de faire débat au sein de l'association.* » Pour poursuivre la métaphore musicale, il s'agissait en quelque sorte d'écrire leur partition au moins polyphonique sinon polytonale, à partir de ce qu'ils avaient entendu.

Et, ce faisant, de dessiner l'un des thèmes d'une plus grande partition qui serait le colloque. Le cartel d'adresse n'avait en effet « *pas fait mystère de son désir de mettre en lumière dans les retours des cartels de pratique des points de convergence, tels qu'un thème de colloque 2010 pourrait en résulter.* »

Passage périlleux : comment concilier la fugacité de l'inouï – au sens de ce qui n'a jamais été entendu - avec la définition d'un thème fédérateur qui puisse se déplier selon les diverses tonalités ? Comment parvenir à ce que la convergence des musiques n'entraîne pas vers une monotonie ?

Si l'inouï – au sens de pas entendu – de chaque cartel repart ensemer un futur cartel de la pratique, alors peut-être faut-il adopter aussi ce mode de travail en cartels pour rester dans la polytonalité ? C'est ainsi que nous avons préparé notre colloque de septembre 2007 à Lille. Et dans les précédents colloques, il y avait toujours au moins une présentation d'un travail de cartel.

Se demander comment éviter la monotonie, conduit aussi à se demander comment inscrire au niveau des « associations analytiques » quelque chose de ce caractère temporaire du cartel. La rotation des fonctions en est un moyen, la prévision de dissolution un autre. Les modalités de fonctionnement prévues au début des CCAF étaient établies pour une période de 6 ans, à l'issue de laquelle il y aurait une « remise à plat ». Récemment, nos collègues danois de Psychoanalytisk Kreds, association faisant partie de l'Inter – associatif de psychanalyse, nous ont informé de la dissolution de leur association. Il est particulièrement intéressant de noter que cette dissolution a résulté de la mise en acte d'une « *procédure prévue par les statuts, un procédure de mise en crise de l'institution en vue de produire une situation d'urgence qui va permettre à l'institution de se ressaisir.* » Les conditions requises pour la reprise de leur vie associative n'ayant pas été réunies, l'association s'est dissoute. Le texte écrit par les 5 « membres de la direction » précise que « *Freud a donné l'exemple de cela. Par une lettre en date du 22 septembre 1907 il informait les participants de son cercle du mercredi que l'association était dissoute, mais allait renaître si toutefois on lui faisait signe, avant le premier octobre, de son désir dans ce sens.* »

La dissolution de 1980 a débouché sur une pluralité : des tonalités différentes sur des routes séparées. Le développement de plus en plus importants de dispositifs inter-associatifs – plus ou moins éphémères – est-elle le signe d'une possible convergence polytonale ?

1) Ces textes ont été lus par Martine Delaplace

Il s'agit là d'un **résumé du texte de Christian Oddoux**, communiqué le 14 mars, trop long pour apparaître ici.

CARTEL

Vous m'invitez à prendre la parole lors de votre journée sur « le cartel ».

Certainement parce que un des représentants les plus anciens des Cartels Constituants de l'analyse freudienne.

Je n'ai assez immédiatement pu concevoir cette intervention qu'à partir de la constitution d'un cartel. Tenter de mettre en acte une coïncidence, celle « de l'évènement décrit avec l'instance du discours qui le décrit ».

Je n'avais jusque là jamais participé à quelque travail dans l'une ou l'autre de vos associations; je louais donc votre invitation devinant que prendre langue avec vous, même si la thématique proposée fait partie intégrante de l'intitulé de l'association à laquelle j'appartiens, nous amènerait à nous rapprocher de ce qui vous est coutumier et par là aussi peut être à nous décaler un peu de certaines de nos habitudes. Toute association a tellement vite fait de construire en son sein certains standards qui deviennent vite trop assurés.

« L'enseignement ne se maintiendra véritablement, nous rappelle Lacan à la fin de son écrit sur la chose freudienne, qu'à ne cesser de se soumettre à ce qu'on appelle novation, et ce puisque le pacte qui en institue l'expérience devrait tenir compte du fait qu'elle instaure les effets même qui la capturent pour l'écarter du sujet. »

Je fis part en premier lieu aux trois partenaires, qui furent intéressés par l'expérience dans laquelle nous plongerait sûrement cet échange, de m'être trouvé convoqué immédiatement par Nicole Bernard, à deux questions :

-- L'une m'apparaissait plutôt coutumière. Elle ne prit pas moins tout à coup une ampleur renouvelée.
« Dès que vous le pourrez, assez vite si possible, pour des raisons d'impression de la plaquette programme, pourrez vous avoir l'amabilité de me donner un titre ? » N'ayant encore pas rencontré une seule fois mes futurs partenaires, je me trouvai renvoyé à une pratique qui m'est depuis quarante ans coutumière. Celle de la sculpture. Comment pourrais-je donner un titre à l'objet avant de l'avoir soclé ou signé. Ces deux actes délivrant alors le texte de son auteur, le réduisant bien souvent au déchet de sa propre entreprise, ne seraient ils pas connivents à cet autre geste qu'est celui de donner un titre comme fin de partie ? C'est alors comme si ce dernier tentait enfin de comprendre en lui la ou les raisons permettant vraiment de pouvoir accepter de n'avoir été que simple ouvrier de l'œuvre en cours. J'ai répondu que le titre serait donc : « Impossible de donner un titre » ; cela m'amènerait à travailler aux conditions nécessaires à ce qu'un groupe de travail puisse être nommé cartel.

J'ai donc le jour de notre rencontre développé cette question, m'appuyant sur cette action de Magritte qui est devenue l'entête de bien des propos sur ce qu'on pourrait appeler nomination : « Ceci n'est pas une pipe ».

Cela me permettait d'entreprendre une certaine présentation des points clés de notre association et qui d'ailleurs semblaient être aussi les vôtres :

La passe aux commandes de l'association. Et dès son démarrage tentative de reprendre cette procédure pour collecter ses effets en pariant qu'ils pourraient orienter l'enseignement au sein de l'association. Vous pourrez sur le site des cartels constituants de l'analyse freudienne (dorénavant CCAF) trouver les modifications qui dès le départ ont été apportées à la procédure telle qu'elle était conduite par Lacan du temps de l'AFP.

J'ai donc pu vous faire en tous cas savoir que justement elle ne donne lieu aux CCAF à aucune nomination, à aucun titre, à aucun titre d'analyste, ne tentant par sa forme que surtout de convoquer chacun des participants (passant, passeurs, membres du jury) à devoir être « mis dans le cas ». C'est-à-dire à pouvoir au mieux y décrypter ce qui pouvait être l'objet de sa candidature. Les CCAF ne se présentent donc que comme une association de praticiens de l'analyse freudienne, recevant des patients ou pas.

Le cartel : plutôt les cartels. Nous avons développé le jour du « portant » notre particulière attention à n'écrire cartels qu'au pluriel : mettre en jeu la permutation circulaire ayant été notre principe actif. Très particulièrement avec la mise en place, après sept années de travail, des cartels de pratique, qui sont d'ailleurs venus s'adjoindre au travail sur la passe comme une fonction de supplément. Ce que nous entendions dans les passes concernant la pratique de l'analyse freudienne ne nous étant pas apparu jusque là suffisant. Ce d'autant que comme chacun le sait tout praticien ne s'avance pas forcément du côté de la passe. Alors que maintenant de vieux praticiens, si je

puis dire, semblent vouloir y trouver le renouvellement des points cruciaux de leur expérience encore en cours mais ne repassant pas moins par quelque position critique. Notez que nous retrouvons ici ce que je soulignais au départ quant à l'expérience, allant puiser dans le texte de Lacan « La chose freudienne » ses remarques sur la question du toujours nécessaire renouvellement.

J'ai tenu ce même jour à vous définir le mieux possible ce qu'il y aurait à retenir comme fondements du « *constituants* » des cartels constituants de l'analyse freudienne et vous entendrez peut être déjà du coup l'équivocité de ce « de » du « de l'analyse freudienne ». Ceci m'amenait à rappeler quelques passages de la proposition de 1967, particulièrement quant à la question du constituant ternaire dans son rapport au sujet supposé savoir. Et cela plus particulièrement au sein de la praxis à la quelle s'adonnerait tout participant à un cartel telle relance de sa fonction d'analysant ; cela ne soulignait pas moins de ce fait la propriété d'outil qu'a le cartel, propice qu'il est au développement d'une analyse didactique. Cela n'allait évidemment sans articuler ici praxis à transfert alors même que c'est dans cette même proposition de 67 que Lacan avançait pour la première fois une écriture du transfert.

-- Cette question d'un mathème possible pour la psychanalyse m'amène du coup au second point, à la seconde question, celle du plus un, qui nous fut adressée. Nous, notez que je commence à dire « nous », et j'ai ce jour du « portant » commencé mon propos sur : « peut-on vraiment dire nous au sujet d'un travail de cartel ? » Je parle ici du sujet d'un cartel. Nous avons été absolument interrogé par cette place du plus un et sur la nécessité qu'il y aurait ou pas au départ là encore de le nommer. Ne serait ce alors qu'une désignation ? C'est d'ailleurs très insistant cette question si on relit dans les lettres de l'école freudienne sur la journée des cartels en 1975 tous les propos des uns et des autres sur cette fonction du plus un, y compris ceux de Lacan, que ce soit dans sa conclusion ou dans son long échange avec Daniel Sibony. Je ne ferai qu'y re-souligner la part centrale que Lacan y fait à la mathématique en tant que ce en quoi on croit.

Les uns et les autres que ce soit aux CCAF ou lors de ce cartel, nous nous sommes longuement interrogés sur cette question et en particulier via cet un en plus qu'il a fallu à Freud, soit l'analysant de son analysant devenu (ou pas) analyste. C'est certainement par là qu'avec cette question grâce à vous réactualisée, je me suis trouvé engagé à relire et les propos sur la distribution nomade chez Gilles Deleuze et l'innommable de Samuel Beckett.

Un « occupant sans place, toujours surnuméraire » avance l'un ; « qu'importe qui parle » écrit l'autre, ce « qu'importe qui parle » sur lequel Michel Foucault semble appuyer sa conférence sur « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». Je me suis étendu sur ces deux fonctions au sein même des échanges entre les différents partenaires d'un cartel. Et aussi sur ce que la forme du témoignage que chacun peut en faire engage comme questionnement : par exemple qui parle et à qui de qui ? Un seul à dire à plusieurs têtes comme mode d'inscription à l'EFP stipulait semble t il en effet l'évanouissement de toute possibilité de dire en son seul nom propre.

Quelle perspective ouvre très largement un témoignage du type « il dit qu'il dit » qui dit du même coup qu'il ne dit pas celui qui le dit, puisque c'est de l'autre qu'il dit qu'il dit. C'est en ce sens que le travail n'a d'opérateur qu'en tant qu'il doit finalement donner lieu à ce qu'on appelle témoignage, à une désappropriation parce qu'ici ce témoignage se trouve centré par une singulière hétérogénéité, une désidentification « pour une communauté », à laquelle, épreuve, conduit tout travail de commande, voire toute opération performative. C'est en ce sens que notre rencontre m'est apparue enseignante.

Un vide est ce qui permet qu'opère suffisamment avec lui un appel. Du coup la forme qui peut éventuellement en surgir n'est alors pas trop prégnante et peut trouver son essentielle fonction. Elle fait prendre alors en effet conscience au mieux du caractère pluridimensionnel de l'espace et c'est seulement de ce fait que peut se déployer la dialectique d'un entre bejahung-ausstossung. Cette césure permettrait d'approcher au mieux « la chose » dont il aurait été question via un déploiement qui va du un au tous. Ce serrage au plus près ne se peut certainement qu'après coup... avec un autre cartel peut être. La dialectique ici est celle qui va d'un oui à un non et qui permet, ce dernier, pour le moins un travail de relance, qu'on l'appelle travail de transfert ou transfert de travail. S'il y était question du coup, comme le souligne Freud dans « La technique psychanalytique » de résistance, alors verrions nous qu'avec l' « urteil » à la clé, nous pourrions mieux concevoir ce quelque chose qui avec un cartel commence mais devrait donc au mieux ne jamais cesser de commencer. Son dénouage ou dénouement ne faisant que déjeter chacun dans le vertige d'un avenir, celui de la circularité ; celle en laquelle se constituerait vraiment la réalisation d'une finitude.

Intervention de Frédéric Gardinier

En résumé, mon intervention du 14 mars a porté sur le rapport entre « la pratique du cartel » et la nature institutionnelle de ce dernier ; ou autrement formulé : comment mettre en pratique avec succès une élaboration théorique (le cartel) qui s'articulerait bien avec son énoncé statutaire (école, association) ?

Le travail des cartels contribue à la production du savoir en psychanalyse et à la formation des analystes. La fortune diverse de ces cartels traverse l'histoire de la psychanalyse avec et après Lacan mais le rôle des cartels revient toujours comme le (re)fondement d'une garantie d'école.

Des institutions qui ont toutes en commun le cartel et la passe sont amenées à interroger leurs convergences théoriques en regard de leurs différences identitaires ; on pourrait presque dire que l'ensemble des cartels serait le corps de l'institution analytique d'inspiration lacanienne.

« ./ . que chacun soit effectivement celui qui tient le groupe . » J L 1975

Notre cartel formé pour la circonstance, sans titre, mais avec les questions du colloque en ligne de mire et sans (+ 1) nommé, a aussi particulièrement débattu du statut du (+1).

C'est une question qui peut paraître légèrement provocatrice car la règle est dans l'ensemble bien établie d'un animateur /rapporteur .

On peut néanmoins repenser la position de (+1) comme une fonction logique dans le cartel en s'abstenant de nommer quelqu'un à cette fonction en permanence. Imaginer que chacun puisse l'être « sans faire nombre » nous renvoie à l'hypothèse théorique d'un (+1) permutatif.

Le choix afférent à la meilleure idée que nous nous en faisons articule à cet instant une triple liaison : théorique - pratique - institutionnelle.

Post-scriptum

Je me rends compte qu'en résumant mon intervention, le propos n'a plus le même ton.

Au passage la communication a perdu quelque chose ; la saveur de l'oral ou un petit bout plus signifiant que le principal ?

En me présentant comme non - analyste dans un cartel j'avais fait part de mon bonheur de renouer avec cette langue si délicate (même si elle est parfois un peu alambiquée) qui porte le travail psychanalytique.

Dans la pratique artistique on peut trouver multiples plaisirs et jouissances mais pas ce qui se déploie dans les lieux d'analyse.

Vu de là, le cartel représente pour moi une exception de parole.

Textes d'après-coup

Cartel et (+1)

Si j'avais à choisir une école, une institution, pour établir un contact avec des cartels, je choisirais une association qui aurait institué dans ses cartels un (+1) note bas de page permutatif, désigné, incarné à chaque réunion mais -non tournant - pour éviter la routine et les effets de rites; le mieux serait qu'il soit tiré au sort pour chaque séance de travail.

Le gain de clarté est en rapport à cette question évoquée de la dépersonnalisation du (+1). Tous sont (+1) et personne ne l'est, néanmoins à chaque séance "il" se présente (dans le "nommé-troué-interprète") le (+1) organise de cette place le travail du groupe, il existe comme (+1) mais il existerait, à ce moment, plus en tant que vecteur d'une "fonction" qu'en tant que personne du cartel dont sa mise à « lecart » l'a justement désigné comme (+1).

Il se prête à être dans le cartel : un "outil intelligent", (nouer / interlegérer) dans sa fonction d'une fois. A chaque fois une chance pour l'inattendu ? Une garantie partielle de ne pas s'agréger à une directive de savoir sur-supposé ?

Faire avec le (+1) et avec le Thème, voire nonobstant le (+1) et avec le Thème.

A sa dissolution, le travail accompli, le cartel aurait la potentialité de se choisir un "(+1) rapporteur ". Quelque "1" se sentira toujours mieux qualifié par lui-même et par les autres, dans un semblant, pour porter le résultat du travail.

J'ai à l'esprit que cette proposition peut paraître en contradiction par rapport à nos débats au cartel , en faisant revenir un (+1) permutatif sous cette forme incarnée, mais si comme je le pense, le coeur de la recherche est de trouver une formulation institutionnelle qui articule une position théorique avec un fonctionnement statutaire d'association, en tant que groupe humain qui suggère une "règle" de pratique, alors peut-on en proposer le principe ?

Définir le "cartel", ses règles internes, et son articulation avec le concept de la passe , nous oblige à réfléchir sur l'agrégat institutionnel qu'on appelle école ou association et sur la validité de ses statuts.

Est-il possible de dire que dans cet équipage solidaire pour lequel le (+1) tient simplement "le guidon" du travail collectif, il y a aussi un (- 1) qui est : "la référence" (toutes références), ou bien , "l'absent" au cartel" ?

Le (-1) du (+1) est-il dominant ? Là est une question.

Frédéric Gardinier

- Convention d'écriture de F.G.

Vox carteli

Monsieur Lacan a dit *que chacun y mette du sien...* Si l'on y réfléchit bien, à cette injonction, que chacun y mette du sien ce serait un peu plus que de la bonne volonté, un peu plus même que du cœur à l'ouvrage, ce serait que chacun y risque quelque chose de sa peau, qu'il y aille de son être.

Que chacun ose s'y retrouver perdu, ose y laisser un peu de sa pensée, de son dire, de sa voix, traverse l'angoisse, interroge sa présence là, dans cette galère et consente à y rester, ou pas.

Consentir, à chaque fois, à chaque brutalité que cela vous fait de vous prêter à l'échappée, à la trahison, à l'oubli.

... si l'on se délie avant de se coller à ne plus pouvoir en revenir, du giron où l'on pourrait bien rester à en mourir, pas qu'on y soit si bien ou pas si mal non plus, mais on y est.

Au temps de se dénouer, au temps de recourir au futur antérieur et de dire aux autres ce qu'aura été ce cartel, au temps du nécessaire ressaisissement où ce qui se laissait travailler – cravailler – de l'un à l'autre des membres, ce qui de chacun aura été dissous dans la *vox carteli* s'incorporera à sa technique psychanalytique, et s'incorporera à l'institution, folle créatrice et fragile garante de tout cela.

Dans l'tourbillon d'la vie !

Martine Delaplace

Les auteurs qui nous auront accompagnés, les lectures faites ou évoquées

Statuts de l'Ecole de psychanalyse Sigmund Freud

<http://epsf.fr/statuts.html>

Statuts de la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse

<http://www.la-lettre-lacanianne.net/spip.php?article3>

Tribune 1

Tribune 2

les articles se retrouvent séparément sur le site des CCAF, <http://www.cartels-constituants.fr>
notamment :

Avrane « Histoire du cartel »

Dumézil « Du cartel »

Grimberg « Remarques sur le cartel »

Poissonnier « Billet de province-faut-il une institution » (sur le "plus-un")

Rondepierre « La pratique de la règle fondamentale »

D'autres articles peuvent être trouvés en tapant le mot clé "cartel" bien sûr!

Lacan

- le texte du 21 juin 1964 « Acte de fondation de l'Ecole »

- les journées des cartels d' avril 1975

- « Monsieur A. »

Jacques Nassif Une Expérience- limite

Texte paru dans le bulletin « PlusUn » de l'E.F.P . en décembre 1979

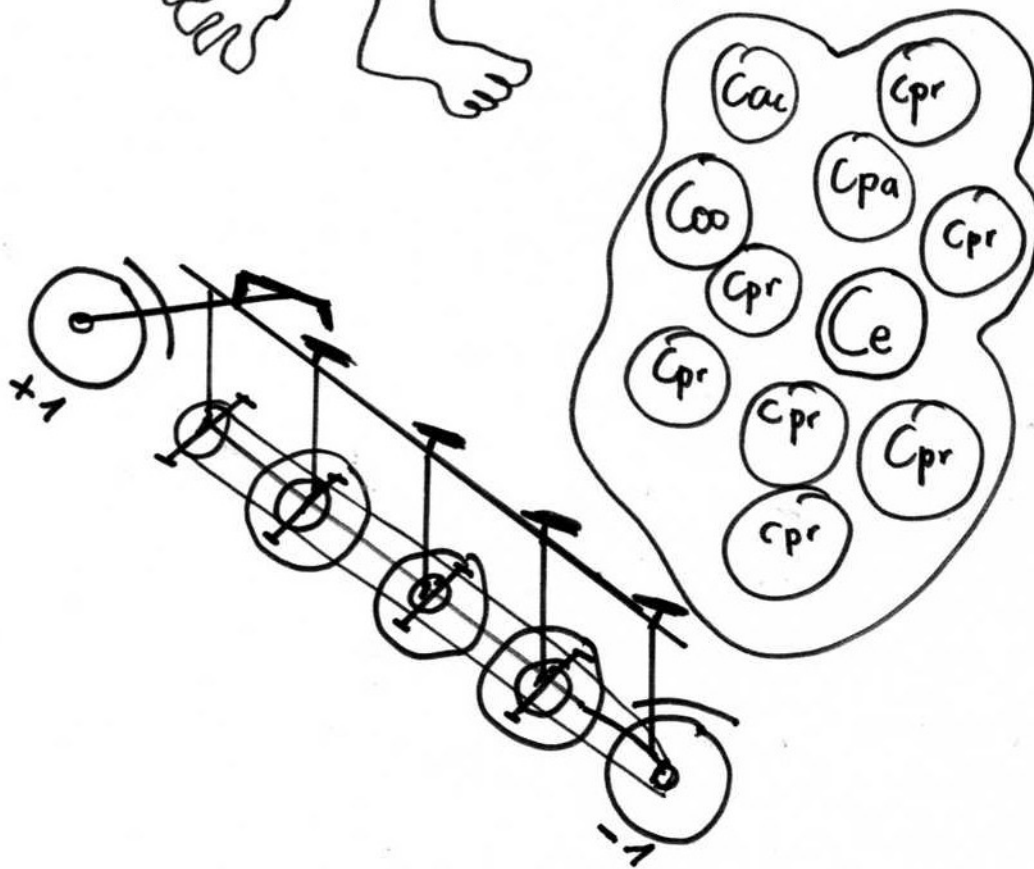
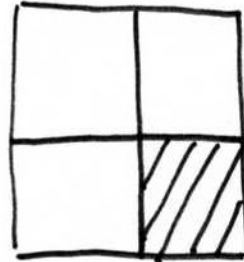
et repris dans le Courrier de mars 2010

Joyce

Becket *L'innommable*

Jean Oury *Création et Schizophrénie*

images du castel - Gardinier



Pour l'instant, le titre de ce dossier serait

¿ L'évanouissement du + 1 ?

nous continuons à travailler.